

Les dispositifs nationaux existants

Ce premier temps était consacré à la présentation de dispositifs Sport-Santé développés en France à divers échellons : local, régional, national ...

Présentation du recensement des dispositifs « Sport sur ordonnance »

→ **Marc Charles**, Interne de Médecine en Santé publique - Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité
Jacques Bigot, Responsable - Pôle Ressources National Sport Santé Bien-Être (PRNSSBE)

Après avoir présenté les missions et rôle de leurs structures respectives Mr Bigot et Mr Charles ont pu exposer les résultats d'une enquête menée par l'ONAPS et le PRNSSBE. Cette année, un questionnaire fût élaboré pour permettre de recenser sur le plan national les dispositifs sport sur ordonnance ainsi que leurs modes de fonctionnement de manière à alimenter une base de données nationale.

A l'heure actuelle, cette enquête recense 79 dispositifs, de différentes échelles :

- 5 régionaux
- 25 départementaux
- 41 communaux/locaux
- 8 autres (CMS, Pôle de santé ...)

De nombreux dispositifs ne sont pas encore répertoriés, c'est pourquoi le recensement se poursuit et une seconde vague est ouverte pour les porteurs de projets n'ayant pas répondu.

Les 1ers résultats du recensement :

80% des dispositifs sont à but non lucratif,
10 créneaux d'APA par semaine proposés ,
encadrés par des **Enseignants APA et des éducateurs titulaires d'un CQP.**

1 dispositif sur 2 est adossé à une structure de santé et
2 sur 3 intègrent au moins un médecin généraliste.

Partenaires principaux : ARS, DRDJSCS et communes.

Financeurs principaux : CNDS, les ARS, les communes.

Partenaires privés : Mutuelles principalement

→ Accéder au questionnaire de recensement : enquetes.uca.fr/index.php/827826?lang=fr

Les dynamiques des Villes Santé de l'OMS

→ **Alexandre Feltz**, Adjoint au Maire de Strasbourg et coordinateur du groupe de travail national - Réseau Français des villes santé de l'OMS

Après avoir rappelé la dynamique Sport-Santé de la ville de Strasbourg à travers le dispositif Sport Santé sur ordonnance et également les Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance, Mr Alexandre Feltz a présenté les différentes dynamiques des villes santé de l'OMS. Suite aux assises, un groupe de travail fût lancé dans le cadre du Réseau Français des Villes Santé de l'OMS avec de nombreuses villes dont Reims et Biarritz par exemple.

Ce groupe a ainsi effectué un certain lobbying politique sur la nécessité de financer et d'organiser ces réseaux. Les villes s'engagent ainsi de plus en plus dans cette démarche, à l'heure actuelle 65 villes sont membres du groupe de travail. Il est à noter que des différences incroyables sont soulignées, sur certains territoires les institutions financent grandement le Sport-Santé quand sur d'autres il n'y a aucun financement sur cette thématique.

Mr Feltz a ainsi appelé à une vraie conférence des financeurs sur le Sport-Santé dans les régions, avec les implications des Conseils Départementaux et en impliquant impérativement l'assurance maladie par un forfait ou un engagement de financement de réseau. Les projets de Maison Sport-Santé font aussi partie intégrante des perspectives nationales pour développer le sport pour tous les publics et ainsi adopter un mode de vie plus actif.

Le Réseau Sport Santé Bourgogne Franche Comté

→ **Marie-Lise Thiollet**, Chef de projet - Réseau sport-santé de Bourgogne - Franche-Comté (RSSBFC)

La Franche Comte est dotée d'un Réseau Sport-Santé depuis 2007, puis à déplacé ses missions en Bourgogne à la suite de la fusion des Régions. Deux institutions gouvernent et organisent le déploiement du Sport-Santé sur cette région : l'ARS et la DRDJSCS. Il est également financé par ces structures pour la réalisation des ses missions.

Le RSSBFC est porté par le CROS Bourgogne Franche Comté, ce qui permet d'avoir une proximité avec le mouvement sportif. Le rôle premier du RSSBFC est de mettre à disposition des outils collaboratifs afin que tous les acteurs puissent comprendre le même langage et utiliser les mêmes outils. Il coordonne et met également en relation tout un ensemble d'acteurs à travers un seul même dispositif Sport sur ordonnance afin d'avoir un discours commun.

Le RSSBFC met également en place des actions de promotion de l'APS pour les publics qui en sont éloignés à travers le Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé, qui est le dispositif de prescription d'activité physique régional depuis 2012.

→ **En savoir plus** : rssfc.jeunes-fc.com/

La démarche Biarritz Côte Basque Sport Santé

→ **Gilles Bouilhaguet**, Co-initiateur - Biarritz-Côte Basque Sport Santé

Initiée en premier lieu par la commune de Biarritz, la démarche concerne désormais 23 communes et va bientôt fêter le 10e anniversaire de son lancement. Le montage est original, il associe la ville qui décide et l'association qui propose, exécute et rend des comptes. La relation partenariale est très forte avec le mouvement sportif, les clubs ont un rôle majeur à jouer dans l'offre de prévention. (Partenariat avec 45 clubs) Le dispositif comporte un financement public-privé important.

Suite à cette dynamique, un collectif est créé : Pour une France en forme.

« En novembre 2017, nous avons décidés de faire du lobbying au plan national pour la promotion de l'activité physique pour plusieurs raisons : Nous avons l'expérience de terrain et nous désespérons d'une certaine façon de voir des mesures significatives prises au plan national en matière de prévention, cela avance mais cela avance lentement » assure Mr Bouilhaguet.

Le Collectif qui n'a pas de lien direct avec l'association Biarritz Côte Basque, est composé de 18 experts. Ce groupe d'experts a identifié 11 pistes d'actions, comportant une première série de mesures incitatives relevant de différents registres, de mise en œuvre parfois immédiate ou à portée plus longue, visant tous les publics et de nature à remettre la France en forme.

Pour Gilles Bouilhaguet, l'objectif est clair : « La sédentarité est un fléau, la promotion de l'activité physique doit devenir une grande cause nationale. Nous militons pour qu'en 2020/2021 le sport-santé soit grande cause nationale. Nous avons donc besoin de l'aide de tous. Nous souhaitons également surfer sur la vague des Jeux Olympiques 2024 à travers la partie héritage, dans laquelle il y aura en 1er rang la lutte contre la sédentarité. »

→ **En savoir plus** : cotebasquesportsante.fr/

www.pourunefranceenforme.fr/